



Assemblée générale

Soixante et unième session

Documents officiels

Distr. générale
8 mars 2007
Français
Original : anglais

Troisième Commission

Compte rendu analytique de la 54^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 30 novembre 2006, à 10 heures

Président : M. Al Bayati (Iraq)

Sommaire

Point 68 de l'ordre du jour : Rapport du Conseil des droits de l'homme (*suite*)

Point 118 de l'ordre du jour : Planification de programmes

Point 110 de l'ordre du jour : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
(*suite*)

Déclarations d'ordre général

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

06-63465 (F)



La séance est ouverte à 10 h 35.

Point 68 de l'ordre du jour : Rapport du Conseil des droits de l'homme (suite)

1. **M. Thomas** (Namibie) informe la Commission que le Groupe des États d'Afrique retirera le projet de décision A/C.3/61/L.58 sur le rapport du Conseil des droits de l'homme si le Président propose verbalement une décision conforme à l'issue des consultations du Groupe.

2. **Le Président** propose que, compte tenu de la décision de l'Assemblée générale figurant dans le document A/C.3/61/1/Add.1, la Commission prenne note, conformément à la décision 55/488 de l'Assemblée générale, du rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53).

3. *Il en est ainsi décidé.*

Point 118 de l'ordre du jour : Planification de programmes

4. **Le Président**, notant que les consultations se poursuivent encore sur les aspects budgétaires du programme 19, dit qu'il considère que la Commission souhaite remettre l'examen du point 118 de l'ordre du jour à la semaine suivante pour permettre aux membres d'avoir plus de temps pour les consultations.

5. *Il en est ainsi décidé.*

Point 110 de l'ordre du jour : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (suite)

Programme de travail provisoire de la Troisième Commission, présenté par le Président pour la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale (A/C.3/61/L.61)

6. **Le Président** dit qu'il considère que la Commission souhaite adopter le projet de programme de travail (A/C.3/61/L.61) et le communiquer à l'Assemblée plénière pour approbation.

7. *Il en est ainsi décidé.*

Déclarations d'ordre général

8. Après un échange de courtoisies au cours duquel **M. Thomas** (Namibie) prend la parole au nom du groupe des États d'Afrique, **M. Jokinen** (Finlande) au

nom du groupe des États d'Europe occidentale et des autres États, **M. Ballestero** (Costa Rica) au nom du groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, **M. Hayee** (Pakistan) au nom du groupe des États d'Asie, **M. Al-Thani** (Qatar) au nom du groupe des États arabes, **M. Graham** (Afrique du Sud) au nom du Groupe des 77 et de la Chine, **M^{me} Adjalova** (Azerbaïdjan) au nom de l'Organisation de la Conférence islamique et **M^{me} Hill** (Nouvelle-Zélande) au nom également du Canada et de l'Australie, et auquel prennent également part **M. Wood** (Royaume-Uni), **M. Eldbadri** (Égypte), **M. Cumberbatch Miguén** (Cuba), **M. Wigwe** (Nigéria) et **M^{me} Halabi** (République arabe syrienne), **le Président** déclare que la Troisième Commission conclura ses travaux pour la principale partie de la soixante et unième session une fois achevé l'examen du point 118 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 20.